

BOISSEUIL - MAIRIE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2024\_01\_02\_CCAS avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/03/2024

Objet : Demande d'aide financière exceptionnelle

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Aide sociale

Date de télétransmission : 15/03/2024 Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024\_01\_02\_CCAS.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240312-2024\_01\_02\_CCAS-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/03/2024

CCAS DE BOISSEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres  
En exercice : 9  
Présents : 8  
Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 mars, le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 23 février 2024

PRESENTS : Philippe JANICOT, Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Joël LARROQUE, Martine ASTIER, Serge RENAT, Sylvie ROMECH, Dominique PEYROT.

EXCUSÉS : Alain ROUFFY.

Secrétaire de séance : Eliane BRAILLON

**2. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE**

Mme la Vice-Présidente présente la demande d'aide financière sollicitée par une administrée domiciliée sur la commune.

Cette administrée a déjà eu recours à une aide du CCAS en mars 2022 pour un montant de 250 €.

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

- **de ne pas verser d'aide financière,**
- **d'autoriser le Président du CCAS à signer les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.**

<b>VOTE 8</b>	<b>POUR 8</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
---------------	---------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Président,**  
**Philippe JANICOT**

